

Certificat

Certificate

CE

0333

Certificat de conformité à la norme EN 54-7

DETECTEUR OPTIQUE DE FUMEE

Délivré conformément au décret de transposition N°92-647 du 8 juillet 1992, modifié par le décret N° 5-1051 du 20 septembre 1995 concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction et à l'article 14 (1) (b) de la Directive Produits de la Construction 89/106/CEE du 21 septembre 1988 amendée par la Directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993.

Organisme de certification : **AFAQ AFNOR Certification**
Numéro d'identification : **0333**
Adresse : **11, rue Francis de Pressensé
F 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex**

Délivré à :

Société **FINSECUR SA**
Adresse : **52, rue Paul LESCOPI
92000 NANTERRE - FRANCE**

Lieu de fabrication : **52, rue Paul LESCOPI - 92000 NANTERRE - FRANCE**

Description du produit :

Identification du produit certifié (référence)	Désignation du produit selon la norme (classification)	Utilisation Du produit	Numéro de dossier
CAP 100	Détecteur Optique de Fumée	- Classe L - Ponctuel - Socle de référence S100	CE 075-05-066

Le produit mentionné (les produits mentionnés) ci-dessus fait (font) l'objet par le fabricant d'un contrôle de production en usine et à des essais réalisés sur des échantillons prélevés sur le lieu de fabrication conformément à un programme d'essais préétabli,

AFAQ AFNOR Certification a effectué les essais de type initiaux sur ce(s) produit(s), l'inspection initiale du site de production et du contrôle de production en usine et effectue une surveillance continue, une évaluation et une acceptation du contrôle de production en usine.

Ce certificat atteste que les dispositions concernant l'attestation de conformité et les opérations décrites dans l'annexe ZA de la norme EN 54-7 ont été appliquées et que le produit remplit toutes les exigences imposées. Il permet au fabricant ou à son mandataire établi dans l'EEE d'apposer le marquage CE.

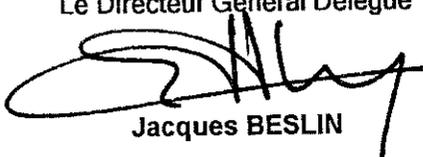
Numéro de certificat : **0333 CPD 075 127**

Conditions et période de validité du certificat : **30 mars 2011**

Ce certificat a été délivré pour la première fois le **31 mars 2006**. Il reste valable jusqu'à son annulation ou son retrait à la suite de décisions prises en cas de non-conformité ou de modifications significatives du produit, de production ou de contrôle de production.

Date d'émission du certificat : le **31 mars 2006**

Le Directeur Général Délégué


Jacques BESLIN



AFAQ AFNOR
CERTIFICATION

Siège : 11 avenue Francis de Pressensé - 93571 Saint-Denis La Plaine Cedex - France
Bureaux : 116 avenue Aristide Briand - BP 40 - 92224 Bagneux Cedex - France
Tél. : + 33 (0)1 46 11 37 00 - Fax : + 33 (0)1 46 11 39 40
certification@afaq.afnor.org
www.afaq.fr - www.marque-nf.com
SAS au capital de 18 187 000 € - RCS Bobigny B 479 076 002